



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Destinataires : rubriques "éducation" des médias

Objet : VIOLENCE ENVERS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Un proviseur de lycée a été agressé le lundi 10 septembre, dans son bureau, par un élève qui lui a porté un violent coup au visage, en présence de son père, avant de mettre son bureau à sac.

Le lendemain, un professeur d'histoire-géographie frappé au visage et au ventre en pleine classe dans un collège de l'académie de Poitiers par la mère d'un élève de 4^e.

La Fédération Autonome de l'Éducation Nationale condamne avec force ces actes de violence, quels qu'en soient les auteurs, et apporte tout son soutien aux personnels qui en sont victimes.

La FAEN conseille vivement aux personnels agressés de porter plainte auprès du procureur de la République. Nous demandons aux recteurs de se porter « partie civile » dans les procédures engagées par les collègues et de leur attribuer la protection juridique prévue par le statut de la fonction publique pour ses agents.

La FAEN condamne le silence et la banalisation de ces actes que l'on constate parfois au sein de l'institution. Nous demandons qu'à tous les échelons de la hiérarchie ces actes inacceptables soient condamnés, que le soutien de l'institution soit non seulement apporté (c'est la moindre des choses) mais également clairement affiché.

Paris le 13 septembre 2012

Marc GENIEZ
Co-Secrétaire général

Contact : 06 08 09 87 82